



INTERPOL



# PROJET IDENTITY

Renforcer la capacité des services chargés de l'application de la loi d'Afrique de l'Ouest à traiter des données biométriques.

## CONTEXTE

Les malfaiteurs et les terroristes regorgent d'idées pour dissimuler leur identité et pouvoir ainsi voyager en toute liberté en exploitant les éventuelles failles des contrôles aux frontières. Ces personnes voyagent avec de faux documents, des documents authentiques mais obtenus de manière frauduleuse, ainsi que de faux documents d'identité dont les photos ont été retouchées.

Les progrès réalisés en technologies biométriques donnent aux services chargés de l'application de la loi de nouvelles capacités pour identifier les suspects et les malfaiteurs. Par conséquent, de nouvelles normes sont élaborées, adoptées et mises en place dans le monde entier en ayant recours aux données biométriques, tels que les titres de voyage numériques, afin de concilier les besoins en matière de sécurité et des processus de contrôle aux frontières simplifiés.

INTERPOL a récemment renforcé ses capacités biométriques, pierre angulaire de l'identification des suspects, des malfaiteurs et de leurs victimes, grâce à sa nouvelle plateforme biométrique, qui permet aux pays membres d'échanger facilement des données biométriques.



# PROJET IDENTITY

## OBJECTIFS DU PROJET

Dans le cadre du projet IDENTITY, nous travaillerons aux côtés des autorités de police nationales dans les pays partenaires d'Afrique de l'Ouest pour collecter et partager des données biométriques de manière fiable et systématique.

Accroître la collecte des données biométriques et renforcer les capacités seront les deux principaux piliers de ce projet.

## ACTIVITÉS MENÉES DANS LE CADRE DU PROJET

Des axes d'action précis orienteront les activités du projet, dont les résultats attendus sont les suivants :

- la coopération active avec les parties prenantes concernées, tels que les services de police scientifique ;
- le déploiement opérationnel d'experts pour soutenir la collecte et le partage de données biométriques sur les malfaiteurs ;
- l'élaboration de politiques visant à créer un cadre juridique et des procédures opérationnelles standards pour la collecte, le stockage et le partage de données biométriques ;
- les formations sur le renforcement des capacités des fonctionnaires nationaux.

## Pays participants

Côte d'Ivoire, Gambie et Sénégal

**Calendrier :** 2023 à 2026

**Budget :** 3 millions d'EUR

**Donateur :** Italie (Département de la Sécurité publique du ministère de l'Intérieur de l'Italie)



MINISTERO  
DELL'INTERNO



INTERPOL

Secrétariat général  
200 Quai Charles de Gaulle  
69006 Lyon, France  
Tél : +33 4 72 44 70 00  
[www.interpol.int](http://www.interpol.int)